

Le juif la donna.

Pendant que lord Pembroke l'écrivait, la criée commença, et l'on mit en vente un berceau. Aucun prix ne fut offert, le Français en fit la remarque.

— Maître Caverdone aura peine à recouvrer sa créance, dit le juif.

— Lui doit-on beaucoup ?

— Douze ducats, monseigneur.

— Et la veuve n'a pu les trouver ?

— Non.

— La veuve n'a donc pas d'amis !

— C'étaient de si pauvres gens, dit Israël.

— Douze ducats ! répéta M. de Vivonne. Comprenez-vous comment on peut vivre, milord, quand on est à cela près de douze ducats ?

— Le peuple n'a pas de besoins, reprit philosophiquement milord.

— Il est bien heureux ! Moi, je dépense trois cent mille livres par année et je manque de tout ! J'ai beau abattre mes bois, vendre mes rentes foncières, faire augmenter mes pensions, je n'ai jamais deux cents louis devant moi.

— Eh ! qui peut vivre maintenant, monsieur ? Moi qui vous parle, je suis en avance sur mes revenus de six mille guinées.

— La noblesse ne se suffit plus, milord, il faut qu'elle compte comme la roture ; c'est humiliant ! Si j'étais plus riche, je jeterais à cette malheureuse ses douze ducats ; mais le jeu m'a ruiné.

— Comme moi les collections. Croyez-vous que je propose, dans ce moment, à un coquin de Rotterdam, cinquante mille écus pour les Sept Sacraments du Poussin, et qu'il refuse ? Je serai forcé d'aller à quatre-vingt mille, et peut-être au delà.

Suite et fin au prochain numéro.

EXPOSITION de la Doctrine chrétienne, par réponses divisée en trois catéchismes : 1o. Catéchisme historique, contenant l'histoire abrégée de l'Ancien et du Nouveau Testament, suivie d'une Instruction sur l'Eglise ; 2o. Catéchisme dogmatique, contenant l'explication des dogmes de l'Eglise, rapportés à la justification de l'homme ; 3o. Catéchisme pratique, contenant la pratique des commandements de Dieu et de l'Eglise, des conseils évangéliques et des divers exercices de piété, par le R. P. Bougeant, prêtre de la Compagnie de Jésus. 2 vol. in-8, chez Sagnier et Bray, éditeurs. Prix. 9 fr.

Depuis plusieurs années un grand nombre de personnes m'ont prié de leur indiquer un livre qui contint une exposition claire, exacte de la doctrine chrétienne, avec lequel elles pussent facilement s'instruire de tout ce que le chrétien catholique doit savoir, croire et faire pour obtenir la grâce de son salut éternel. Beaucoup de nos confrères, prêtres et employés dans le saint ministère, surtout des curés à la campagne, m'ont fait aussi l'honneur de me consulter sur le choix des livres avec lesquels ils pourraient préparer leurs instructions dominicales. J'ai tardé longtemps à répondre à ces témoignages d'une confiance si honorable, parce que je ne voulais pas manquer à la responsabilité qu'elle m'imposait. J'ai recherché parmi tous les livres explicatifs de la religion édités depuis un demi-siècle, et tout en rendant justice au talent et à la bonne volonté de leurs auteurs, j'ai été à même de reconnaître qu'aucun ne pouvait remplir tous les différents desirs qui m'avaient été exprimés. Je me rappelais un excellent catéchisme raisonné qui avait fait mes délices pendant ma jeunesse, qui a été le flambeau et le bouclier de ma foi pendant mes jeunes années, exposés à toutes les séductions de l'impie qui, alors, dominatrice de la France, avait éteint le culte religieux dans le sang des prêtres qu'elle avait égorgés. Ce livre, intitulé : *Exposition de la Doctrine chrétienne, etc.*, ne se trouvait plus dans le commerce, il vient d'être réimprimé par MM. Sagnier et Bray, propriétaire de la librairie littéraire, scientifique et religieuse de l'ancienne maison de Debécourt.

Cette occurrence me donne le moyen de répondre à toutes les questions que l'on a bien voulu m'adresser. Ce livre contient une exposition raisonnée, claire, précise, non-seulement des vérités de la foi catholique, mais de toutes celles qui en sont la conséquence et qui peuvent y avoir rapport. Les définitions sont aussi claires qu'exactes. Toutes les décisions morales sont l'expression de la plus saine théologie, et ce livre lui-même peut être considéré comme une théologie complète à l'usage des simples fidèles. Il convient donc sous tous les rapports à toutes les familles chrétiennes, et surtout à tous les instituteurs et institutrices ; il sera lu avec intérêt et fruit à tous les âges de la vie, et il détruira bien des préjugés qui n'ont pas d'autre principe que l'ignorance ou une demi et insuffisante connaissance des vérités de la foi.

Quant à ceux de nos vénérables confrères qui nous ont fait l'honneur de nous consulter, nous nous permettrons de leur dire que nous

croions que cet ouvrage peut remplir leurs vœux. Ils y trouveront réunis à toutes les qualités dont nous avons parlé les textes des diverses écritures, des saints Conciles, des Pères de l'Eglise cités à l'appui des explications et des décisions qui y sont données. Il y a en outre une table raisonnée des matières, qui peut être considérée comme un index, qui présente sous toutes ses faces la question qui pour il être le sujet d'une instruction chrétienne.

L'Abbé DESGENETTES,
Curé de Notre-Dame-des-Victoires

AVIS.

ON a besoin à St. George d'un MÂTRE D'ÉCOLE capable d'enseigner l'arithmétique et la grammaire française avec les principes de l'anglais. Un MÂTRE LAÏC dont la femme pourrait aussi faire l'école sera préféré.

St. George, 13 janvier 1845.

A VENDRE,

A CE BUREAU ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES ET MARCHANDS DE CETTE VILLE.

LE CALENDRIER POUR 1845.

Prix : £1 la grosse ; 2 schelling-la douzaine.
10 décembre 1844.

A LOUER,

PLUSIEURS MAISONS sur la PLACE LARTIGUE, encoignure des rues Sherbrooke et St. Denis.
S'adresser à l'Evêché.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Rue Ste.-Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de J. STARKE & CIE., et de CANADA GAZETTE.

MANUEL OU RÉGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE, DEDIE A LA JEUNESSE CANADIENNE

PAR M. CHINIQUY, PRÊTRE, CURÉ DE KAMOURASKA
LES PERSONNES qui désireraient se procurer le petit ouvrage ci-dessus, pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES.
Prix : un schelling ; dix schellings la douzaine.

PROPOSITIONS

POUR IMPRESSION ET RELIURE

DES JOURNAUX et l'APPENDICE dans les langues Anglaise et Française, de PASSEMPLEE LÉGISLATIVE, pour la présente Session, seront reçues à ce Bureau, par le COMITÉ PERMANENT sur les Impressions, en aucun temps avant le premier jour de Février prochain, à DIX heures, A. M.

ALFRED PATRICK,
Greffer des Comités.

Chambre du Comité, No. 3. }
Assemblée Législative, }
14 décembre 1844. }

Les propositions doivent être scellées et marquées, "Propositions pour impressions."

Les journaux de cette cité sont priés d'insérer l'annonce ci-dessus d'ici au 1er. Février.

AGENCE A NEW-YORK,

Pour Ornaments et Objets d'Eglise,

AUSSI

Pour marchandises de tous genres.

PAR J. C. ROBILLARD.

Marchand commissionnaire, No. 32, Beaver Street, New-York.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEFRON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 1d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PIRE.
Publié par J. B. DUPUY, PIRE.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.